

Rapport public Parcoursup session 2022

Université de Perpignan - Antenne de Font Romeu - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (31758)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Perpignan - Antenne de Font Romeu - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (7900)	Jury licence simple	Tous les candidats	160	2015	572	686	17	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport
Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
Attendus locaux

Le cadrage national a retenu quatre attendus pour la Licence STAPS :

1 : Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

2 : Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

3 : Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne

sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance.
Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. Les études ne se limitent pas à la pratique sportive : les étudiants y reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences humaines et sociales), une formation méthodologique (langue, statistiques, informatique), et une formation professionnelle dans le cadre du parcours choisi. La première année de licence est un premier palier de formation commune et d'orientation. A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique.

Le département STAPS de Font Romeu propose quatre mentions :

Activité Physique Adaptée-Santé;

Education et Motricité ;

Entraînement Sportif;

Management du Sport .

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux se fait à l'aide d'un algorithme transmis par la C3D. Le détail des calculs est communiqué sur le site de la C3D.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les domaines des compétences sportives et de l'investissement citoyen sont trop souvent pas assez mis en valeur, or ils représentent le même nombre de points que les domaines liés aux notes. De plus, lorsqu'ils sont complétés les justifications sont absentes ou incomplètes ne permettant pas de prendre en compte ces expériences.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues seront étudiées	Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues seront étudiées	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	<p>Domaine des compétences scientifiques (30 points) Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues dans les matières scientifiques : mathématiques, physique-chimie... sciences de la vie et de la terre, biologie... sciences pour l'ingénieur ou autres enseignements scientifiques... -</p> <p>Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points) Quel que soit le type de bac, les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et les notes obtenues dans les matières littéraires en 1ère et en terminale : français, philosophie... histoire, géographie, sciences économiques et sociales... langues vivantes</p>	<p>Domaine des compétences scientifiques (30 points) Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues dans les matières scientifiques : mathématiques, physique-chimie... sciences de la vie et de la terre, biologie... sciences pour l'ingénieur ou autres enseignements scientifiques... -</p> <p>Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points) Quel que soit le type de bac, les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et les notes obtenues dans les matières littéraires en 1ère et en terminale : français, philosophie... histoire, géographie, sciences économiques et sociales... langues vivantes</p>	Important
Savoir-être	Savoir-être	<p>Domaine des compétences sportives (30 points) Pratiques sportives et culturelles scolaires attestées par les notes de 1ère et les 2 premiers trimestres de terminale ou des attestations : Notes en EPS Pratique dans le</p>	<p>Domaine des compétences sportives (30 points) Pratiques sportives et culturelles scolaires attestées par les notes de 1ère et les 2 premiers trimestres de terminale ou des attestations : Notes en EPS Pratique dans le cadre des associations</p>	Important

		<p>cadre des associations sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL) Enseignement complémentaire EPS Inscription dans une section sportive scolaire Pratique dans le cadre de la Maison des Lycéens... Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires attestées : Pratique régulière de loisir Pratiques de bon niveau en activités non compétitives Pratiques fédérales (avec licence sportive), centre de formation... Résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau...) ; Pratiques artistiques en compagnies, écoles...</p>	<p>sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL) Enseignement complémentaire EPS Inscription dans une section sportive scolaire Pratique dans le cadre de la Maison des Lycéens... Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires attestées : Pratique régulière de loisir Pratiques de bon niveau en activités non compétitives Pratiques fédérales (avec licence sportive), centre de formation... Résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau...) ; Pratiques artistiques en compagnies, écoles...</p>	
<p>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</p>	<p>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</p>	<p>Fiche Avenir : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)</p>	<p>Fiche Avenir : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)</p>	<p>Important</p>
<p>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</p>	<p>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</p>	<p>Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points) Compétences méthodologiques et transversales Compétences de coopération et de projet : notes de travaux personnels encadrés (TPE), projet technique, étude de gestion ... Qualification d'encadrement, d'animation et de sécurité Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement : BAFA, BAFD, BPJEPS, diplômes fédéraux, CQP... Qualifications en arbitrage, jeune juge... en compétitions scolaires et</p>	<p>Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points) Compétences méthodologiques et transversales Compétences de coopération et de projet : notes de travaux personnels encadrés (TPE), projet technique, étude de gestion ... Qualification d'encadrement, d'animation et de sécurité Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement : BAFA, BAFD, BPJEPS, diplômes fédéraux, CQP... Qualifications en arbitrage, jeune juge... en compétitions scolaires et fédérales Qualifications et expériences en secourisme et en surveillance et sauvetage aquatique et</p>	<p>Important</p>

féderales Qualifications et expériences en secourisme et en surveillance et sauvetage aquatique et nautique : BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2. Expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif : Bénévolat associatif, mandat électif scolaire ou extra-scolaire (délégué de classe...), service civique, pompier volontaire, assistant d'éducation, AVS...

nautique : BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2. Expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif : Bénévolat associatif, mandat électif scolaire ou extra-scolaire (délégué de classe...), service civique, pompier volontaire, assistant d'éducation, AVS...

Signature :

Yvan AUGUET,
Président de l'établissement Université de Perpignan -
Antenne de Font Romeu



Pr Yvan AUGUET

Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
Président de la Fondation UPVD